



Permanences : Mardi et Vendredi de 16h à 19h

Arrivée le :
16 MAI 2011

le 10 mai 2011

le Maire

à

Monsieur le Maire de Vers sur Selle

19 route de Conty

80 480 VERS SUR SELLE

Monsieur le Maire et cher Collègue,

Suite à votre courrier du 11 avril dernier et suite à la réunion du Conseil Municipal d'Hébecourt en date du 29 avril 2011, je vous prie de trouver ci-joint la copie de sa délibération.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire et cher Collègue, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,

Dominique DHORNE.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA SOMME
ARRONDISSEMENT D'AMIENS
CANTON DE BOVES
COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
"AMIENS METROPOLE"
COMMUNE D'HÉBÉCOURT
✉ : 28 rue de Paris (80680)
mairie@hebecourt80.fr
☎ & fax. : 03.22.42.75.96

16 MAI 2011

n° : 2011/17

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mille onze,

Le vingt neuf avril à vingt heures,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Dominique DHORNE, Maire**.

Date de Convocation :
18/04/2011

Date de Séance :
29/04/2011

Date d'Affichage :
06/05/2011

Etaient présents : Gilles LEROUX ; Jean-Paul MOLIN ; Anita CORON ; Mickaël BOURSE ; André BURGER ; Michel BROTTTE ; Philippe BOYENVAL ; Laurence LESTIENNE ; Marcel LEVEQUE ; Christine LEMPEREUR ;

Formant la majorité des membres en exercice,

Absents excusés : Christiane CLAISSE (pouvoir à G. LEROUX) ; Francine DELPIERRE-DESPLANCHES (pouvoir à D. DHORNE) ; Francis ANDRIEU (pouvoir à M. LEVEQUE) ; Dominique HESDIN (pouvoir à A. CORON).

Nombre de Conseillers

En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 15

OBJET :

**PLU de la commune de
Vers-sur-Selle : avis à
donner.**

Mme Laurence LESTIENNE a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire indique que par courrier du 11 avril 2011 le Maire de Vers-sur-Selle, conformément à l'article L 123.17 du code de l'Urbanisme, a informé la commune d'Hébecourt que le projet de PLU de la commune de Vers-sur-Selle a été arrêté par le Conseil Municipal en date du 14 décembre 2010.

Où l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable au projet de PLU de la commune de Vers-sur-Selle tel qu'il lui a été présenté.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et ont signé au Registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme
Le Maire,

Dominique DHORNE.

*Jours et heures d'ouverture
de la Mairie :
Mardi et Vendredi
de 16h à 19h.*